

# QUALITE

## Qualité de l'eau potable en 2020

**Habitants approvisionnés** 12'611 habitants (dans notre zone de distribution)

**Qualité hygiénique** Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.

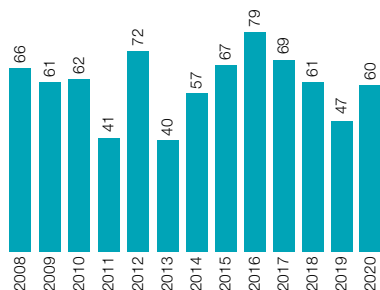
**Qualité chimique** Dureté de l'eau sur le réseau supérieur de Delémont : 24° f  
Dureté de l'eau sur le réseau inférieur de Delémont : 27° f  
Nitrates : la plus grande valeur mesurée est de 18.2 mg/litre  
Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg par litre d'eau potable.  
La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

**Origine de l'eau** 38% de l'eau potable provient de la source de la Doux.  
24% de l'eau potable provient des sources de Develier.  
28% de l'eau potable provient de la nappe phréatique des Rondez.  
8% de l'eau potable provient des forages à grande profondeur.  
2% de l'eau potable provient de l'interconnexion avec Moutier

**Traitement de l'eau** Source de la Doux : désinfection par UV  
Sources de Develier : aucun traitement  
Nappe phréatique des Rondez : désinfection par UV  
Forages à grande profondeur : aucun traitement

**Autres caractéristiques** L'eau potable de Delémont est agréable au goût et toujours fraîche.  
Température : env. 10 à 15° C

### Évolution du nombre de fuites dans le réseau d'eau potable



### Taux de perte

En 2020, le taux de perte se situe à 12% de la production totale

# MARQUAGE

## Marquage de l'électricité en 2020

La qualité et la provenance de l'ensemble de l'électricité fournie par les SID en fonction des différents produits sont les suivantes :

Année de référence : 2020

	Total	de Suisse
<b>1. Énergies renouvelables</b>	<b>97.10 %</b>	<b>84.50 %</b>
1.1 Énergie hydraulique	87.60 %	75.00 %
1.2 Autres énergies renouvelables	2.50 %	2.50 %
Énergie solaire	2.50 %	2.50 %
Énergie éolienne	0.00 %	0.00 %
Biomasse	0.00 %	0.00 %
Géothermie	0.00 %	0.00 %
1.3 Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	7.00 %	7.00 %
<b>2. Énergies non renouvelables</b>	<b>2.90 %</b>	<b>2.90 %</b>
2.1 Énergie nucléaire	2.90 %	2.90 %
2.2 Énergies fossiles	0.00 %	0.00 %
Pétrole	0.00 %	0.00 %
Gaz naturel	0.00 %	0.00 %
Charbon	0.00 %	0.00 %
Déchets	0.00 %	0.00 %
<b>Total</b>	<b>100.00 %</b>	<b>87.40 %</b>

\*Électricité encouragée: 48.7% hydraulique, 17.6% solaire, 3.0% éolienne, 30.7% biomasse et déchets issus de la biomasse, 0% géothermie

### Nos clients sont approvisionnés avec les produits suivants:



### Nous avons fourni:

TOPAZE    
pour un volume de  
**5'358'844 kWh**

AMBRE   
pour un volume de  
**819'531 kWh**